

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2009

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES OUTRE-MER - (n° 1579)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 412

présenté par
MM. Lurel, Cahuzac, Manscour, Fruteau, Lebreton, Letchimy,
Mme Taubira, M. Likuvalu, Mmes Girardin, Berthelot
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER A, insérer l'article suivant :**

Le Gouvernement remet chaque année un rapport relatif aux moyens attribués outre-mer aux directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et récapitulant les opérations menées ainsi que les sanctions données aux dérives éventuellement constatées.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les DDCCRF ont, ces dernières années, perdu nombre de leurs agents et ont été quasi démantelées.

Or, la lutte contre la vie chère passe indéniablement par un renforcement des moyens et effectifs de ces directions afin de créer de véritables brigades de contrôleurs pour pouvoir constater et faire sanctionner les dérives en lien avec les Observatoires régionaux des prix.